

## Budget primitif 2019 : prudence et économies !

Tandis que le débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) a eu lieu en conseil municipal du 7 février, le budget primitif (ou prévisionnel) a été voté au conseil du 28 mars. En voici les grandes lignes avec l'adjoint au maire chargé des finances, Frédéric Ortega.



Taux d'imposition appliqués en 2019  
=  
Taux d'imposition appliqués depuis 2008 !

- Soit :
- 27,80 % pour la taxe d'habitation
  - 23,05 % pour la taxe foncière sur le bâti
  - 79,43 % pour la taxe foncière sur le non bâti

En 2018, la maîtrise de la masse salariale couplée aux économies effectuées dans les dépenses courantes ont permis de reporter 571 832 € sur le budget 2019. « *Mais nous restons très vigilants car, à l'heure où les collectivités sont en pleine préparation de leur budget, elles ne savent toujours pas ce qu'il en est de la taxe d'habitation et des dotations prévues par l'Etat. Nous n'avons donc aucune visibilité pour le moment...* »

Deux choses sont certaines pour la commune en 2019 : le maintien des taux d'imposition, qui ne bougent pas depuis 2008, et du montant des subventions aux associations (18 550 €). « *La subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale augmente. Elle passe à 50 000 € au lieu des 42 000 € en 2018, et ce afin de renforcer l'aide aux personnes les plus fragiles.* »

A noter également, la baisse des pénalités liées à la loi Solidarité et Renouvellement Urbain qui oblige les collectivités à construire des logements sociaux. De 47 137 € en 2018, ce prélèvement diminue de 10 000 € grâce aux programmes de logements qui s'achèvent sur l'écoquartier « La Porte des Weppes ».

### Tendances budgétaires et grandes orientations

Le budget communal comprend deux sections : fonctionnement et investissement. **Le budget de fonctionnement** est financé par les impôts locaux, les dotations de l'État, les aides des partenaires institutionnels et le produit des services (services périscolaires, accueils de loisirs, locations de salle...). Pour **le budget d'investissement**, la commune ne peut compter que sur son autofinancement, les subventions et l'emprunt.

**Le budget primitif s'élève à 4 980 531,03 €** « Réparti pour 84,03 % en section de fonctionnement, chiffrée à 4 185 166,23 €. Les charges de personnel restent le premier poste de dépenses, estimé à plus de 2 millions d'euros », précise l'adjoint aux finances. La section d'investissement s'élève à 795 364,80 €.

Cette année, la commune n'a pas de projet de construction d'équipements publics. « *L'ensemble des projets prévus dans notre programme électoral est réalisé ou en cours de finalisation. C'est une satisfaction pour l'équipe majoritaire.* »

2019 va donc permettre de mettre en place un plan de rénovation du patrimoine communal vieillissant. Trois bâtiments seront concernés : l'école élémentaire Roger Salengro, la salle polyvalente et l'école de musique. Il s'agit de travaux importants de toiture, d'étanchéité et de

changement de châssis de fenêtre dans le but principal d'améliorer la qualité énergétique des équipements. Cela représente 186 125,95 € TTC pour lesquels la commune va solliciter le Département dans le cadre du dispositif « Villages et Bourgs » pour obtenir une subvention de 40 % du montant hors taxes de ces travaux, soit 62 041,98 €. Autres investissements à prévoir :

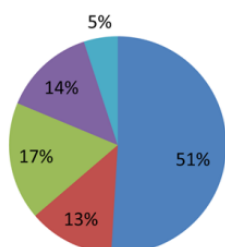
- le passage en LED de l'éclairage public pour un montant de 75 100 €,
- la dernière phase d'extension de la vidéoprotection pour 43 000 €,
- l'achat d'un camion d'occasion avec trois bennes pour 33 600 €,
- l'éclairage en LED du terrain de foot pour 30 000 €.

## Budget de fonctionnement

**4 185 166,23 €**

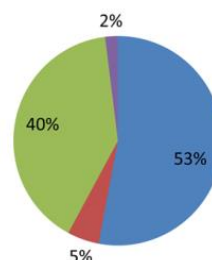
### Recettes

- Impôts et taxes
- Autres recettes
- Produit des services communaux



### Dépenses

- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante
- Intérêts d'emprunts

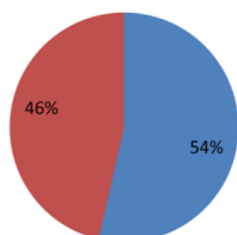


## Budget d'investissement

**795 364,80 €**

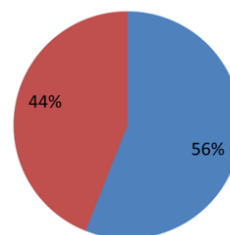
### Recettes

- Excédent d'investissement reporté
- Amortissements des immobilisations



### Dépenses

- Investissements
- Remboursement des emprunts



## Conclusion

Hallennes a réussi à maîtriser ses dépenses de fonctionnement mais reste prudente quant à ses ressources futures. Il convient donc de poursuivre les efforts demandés dans tous les services, tout en continuant à offrir les meilleures prestations aux Hallennois.